



Conseil régional

Groupe Radical, Citoyen, Démocrate,
Ecologiste et Centriste,
Groupe Socialiste et Républicain
Groupe Europe Ecologie Les Verts et Apparentés
Groupe Front de Gauche

Séance plénière des 6 et 7 juillet 2017

AMENDEMENT

N° 000037

Rapport CR 2017- 81 – Agenda « Pour une région Ile-de-France sans Sida »

AMENDEMENT

L'article 5 du projet de délibération est modifié comme suit :

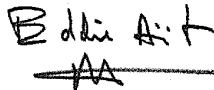
Article 5

Décide de participer à la promotion, à la diffusion **et au soutien** des possibilités de traitement préventifs et d'accompagnement notamment PrEP et Tasp.


Décide de soutenir, en lien avec le CRIPS, la diffusion des préservatifs internes et externes.

Exposé des motifs :

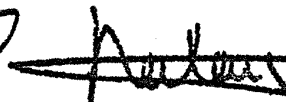
Le présent amendement vise à réaffirmer le soutien du Conseil régional d'Ile-de-France aux initiatives favorisant la diffusion de préservatifs externes et internes.


AA

Eddie Ait



Mounir Satouri



Céline Malaisé



Carlos Da Silva



Conseil régional

Groupe Radical, Citoyen, Démocrate,
Ecologiste et Centriste,
Groupe Socialiste et Républicain
Groupe Europe Ecologie Les Verts et Apparentés
Groupe Front de Gauche

Séance plénière des 6 et 7 juillet 2017

AMENDEMENT

N° 000038

Rapport CR 2017- 81 - Agenda « Pour une région Ile-de-France sans Sida »

AMENDEMENT

L'article 2 du projet de délibération est modifié comme suit :

Article 2 :

Décide de poursuivre et d'amplifier l'engagement régional en faveur de la lutte contre les discriminations (sérophobie, homophobie etc.) et les campagnes sur la sérophobie et les LGBTIQ-phobies, en lien avec le CRIPS.

Puis à la suite du premier alinéa, ajouter la mention suivante :

« La mise en œuvre de ce développement sera imputée sur le chapitre budgétaire 930 « Services généraux », code fonctionnel 021, programme HP 021-005 « Lutte contre les discriminations »

Exposé des motifs :

Le présent amendement vise à ce que le Conseil régional d'Ile-de-France s'engage également à poursuivre et amplifier les campagnes contre la sérophobie et la LGBTIQ-phobie et à rappeler l'importance du rôle et de l'implication du CRIPS dans la poursuite de ces actions.

Eddie Ait

Mounir Satouri

Céline Malaisé

Carlos Da Silva

Séance plénière des 6 et 7 juillet 2017

Groupe Radical, Citoyen, Démocrate,
Ecologiste et Centriste,
Groupe Socialiste et Républicain
Groupe Europe Ecologie Les Verts et Apparentés
Groupe Front de Gauche

Rapport CR 2017- 81 – Agenda « Pour une région Ile-de-France sans Sida »

AMENDEMENT

L'article 1 du projet de délibération est modifié comme suit :

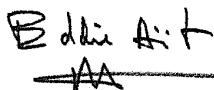
Article 1:

Décide de développer les actions d'information, de prévention, de dépistage et d'accompagnement à destination, notamment des publics clés et vivant avec le VIH/SIDA par le soutien de projets de lutte contre le VIH/SIDA et de porter une attention particulière aux séniors séropositifs et à la sensibilisation des EPHAD.

Les subventions accordées en application du présent article sont imputées sur le chapitre budgétaire 934 « Santé et action sociale », code fonctionnel 41, programme HP 41-001 «Prévention et éducation à la santé ».

Exposé des motifs :

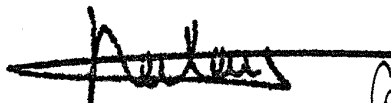
Le présent amendement vise à intégrer les enjeux liés aux séniors séropositifs et à la sensibilisation des EPHAD. Ceci afin de mieux soutenir ce public aujourd'hui largement oublié des politiques de prévention et d'aide aux séropositifs alors que c'est désormais chez les plus de 50 ans que l'on constate les taux de prévalence les plus élevés. Une attention particulière sera apportée aux personnes devenues séropositives avant l'arrivée des trithérapies.



Eddie Aït



Mounir Satouri



Céline Malaisé



Carlos Da Silva



Conseil régional

Groupe Radical, Citoyen, Démocrate,
Ecologiste et Centriste,
Groupe Socialiste et Républicain
Groupe Europe Ecologie Les Verts et Apparentés
Groupe Front de Gauche

AMENDEMENT

N° 000040

Séance plénière des 6 et 7 juillet 2017

Rapport CR 2017- 81 – Agenda « Pour une région Ile-de-France sans Sida »

AMENDEMENT

L'article 1 du projet de délibération est modifié comme suit :

Article 1:

Décide de développer les actions d'information, de prévention, de dépistage, d'éducation thérapeutique et d'accompagnement à destination, notamment des publics clés et vivant avec le VIH/SIDA par le soutien de projets de lutte contre le VIH/SIDA.

Les subventions accordées en application du présent article sont imputées sur le chapitre budgétaire 934 « Santé et action sociale », code fonctionnel 41, programme HP 41-001 «Prévention et éducation à la santé ».

Exposé des motifs :

Le présent amendement vise à intégrer l'éducation thérapeutique dans les actions développées par le Conseil régional d'Ile-de-France dans le cadre de son Agenda « Pour une région Ile-de-France dans Sida »

Eddie Aït

Mounir Satouri

Céline Malaisé

Carlos Da Silva